

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS
D'ADJOINTS TECHNIQUES DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER
AU TITRE DE L'ANNÉE 2026**

Date d'ouverture des inscriptions : à compter de la parution de l'arrêté au RAA.

Date limite d'envoi ou de dépôt des formulaires d'inscription : **lundi 21 septembre 2026.**

Date prévisionnelle de la phase de présélection : à partir du **jeudi 1^{er} octobre 2026.**

Date prévisionnelle de la phase de sélection (uniquement pour les candidats présélectionnés) :
à partir du **lundi 12 octobre 2026.**

Dossier d'inscription à transmettre par mél **sous format PDF** à l'adresse suivante :

pp-drh-sdp-sr-bc-srat@interieur.gouv.fr

Objet du courriel :
[NOM Prénom – Inscription RSC AT IOM 2026]

L'administration, ne pouvant être tenue pour responsable de l'acheminement du courrier, **décline toute responsabilité** pour les formulaires d'inscription qui ne seraient pas parvenus **dans les délais** à l'adresse indiquée ci-dessus (cachet de La Poste faisant foi).

**Les renseignements demandés ci-après présentent un caractère obligatoire
pour le traitement de l'inscription.**

Écrire très lisiblement, en lettres MAJUSCULES

ATTENTION : LE CHOIX DE LA SPÉCIALITÉ EST OBLIGATOIRE ET DÉFINITIF
UN SEUL CHOIX POSSIBLE

SPÉCIALITÉ CHOISIE :

☐ Accueil, maintenance et logistique

☐ Hébergement et restauration

ÉTAT-CIVIL

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom (*nom de naissance ; en lettres capitales*) :

Nom d'usage (*pour les personnes mariées, veuves ou divorcées*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Date de naissance : Lieu et département de naissance :

Nationalité française : ☐ Oui ☐ Non En cours de naturalisation¹ : ☐

Nationalité (*si autre que française*) :

Nom, prénom du père :

Nom de naissance, prénom de la mère :

ADRESSE

Indiquer l'adresse à laquelle toute correspondance doit vous parvenir. En cas de modification de cette adresse, prévenir immédiatement le bureau du concours, des examens et des recrutements sans concours.

N° : Libellé de la voie :

Code postal : Localité :

Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone : Domicile : Portable :

Adresse électronique (obligatoire) :

SITUATION FAMILIALE

☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Séparé(e) judiciairement ☐ Divorcé(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Concubin(e)

☐ Pacsé(e)

Nombre d'enfants à charge :

Nom et prénom du conjoint² :

¹ Pour les concours où la nationalité française est exigée, votre nomination par l'administration, en cas de réussite, ne sera effective que si vous obtenez ladite nationalité à la date de la première épreuve.

² Ou personne vivant en couple, le cas échéant.

SERVICE NATIONAL

Recensement effectué : ☐ Oui ☐ Non

Appel de préparation à la défense/Journée défense et citoyenneté effectué(e) : ☐ Oui ☐ Non

Situation au regard du service national :

☐ Effectué ☐ Dispensé(e) ☐ Engagé(e) ☐ Exempté(e) ☐ Libéré(e) ☐ Réformé(e)

Durée des services : du : au :

v

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

→ Êtes-vous travailleur en situation de handicap ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, avez-vous besoin d'aménagements ? ☐ Oui ☐ Non

Si vous souhaitez un aménagement, Vous devez produire un **certificat médical établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS)**.

Ce certificat doit être établi moins de **6 mois avant le déroulement des épreuves**. Le certificat doit préciser la nature des aides humaines et techniques ainsi que des aménagements nécessaires pour composer dans des conditions compatibles avec votre situation.

La date limite de transmission du certificat médical est fixée au **jeudi 1^{er} octobre 2026** par l'arrêté ou la décision d'ouverture du concours.

Les aides et aménagements seront mis en place sous réserve que les charges correspondantes ne soient pas disproportionnées par rapport aux moyens disponibles de l'autorité organisatrice.

Il est précisé aux éventuels candidats reconnus travailleurs handicapés par la **commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH)**, qu'ils devront joindre à leur dossier la **notification de reconnaissance de travailleur handicapé établie par la CDAPH**.

→ Êtes-vous titulaire du permis de conduire ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, quelles catégories :

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), , certifie sur

l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission au concours.

Fait à , le

Signature

PIÈCES À FOURNIR

- ☐ ce dossier d'inscription dûment complété, daté et signé ;
- ☐ une lettre de motivation ;
- ☐ la photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité française ou du passeport en cours de validité ou d'un justificatif de demande d'acquisition de la nationalité française ou d'une carte de ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen ;
- ☐ un **curriculum vitae** détaillé indiquant vos coordonnées, votre niveau d'étude ainsi que, le cas échéant, le contenu et la durée des formations suivies et des emplois occupés (*joindre les justificatifs : diplôme, attestation de formation, certificat de travail...*) ;
- ☐ pour les candidats âgés de moins de 25 ans à la date d'ouverture des inscriptions, joindre :
 - soit un certificat de participation à la journée défense et citoyenneté (JDC) ;
 - soit une attestation provisoire de la participation à la JDC. Cette attestation est délivrée en fonction de la date de convocation du jeune âgé de plus de 18 ans en cours de régularisation de sa situation ;
 - soit une attestation individuelle d'exemption.
- ☐ pour les autres candidats, est requise :
 - une attestation sur l'honneur de la position régulière au regard des obligations de service national du pays d'origine.
- ☐ la ou les fiches métiers sur lesquelles vous souhaitez être candidat(e) dûment datée(s), signée(s) et complétée(s) de votre nom et prénom (en fin de page) ;
- ☐ pour les travailleurs en situation de handicap, fournir l'attestation de reconnaissance de cette qualité délivrée par la CDAPH ;

Si vous souhaitez un aménagement, vous devez fournir un **certificat médical** établi par un médecin agréé par l'Agence Régionale de Santé (ARS), ce certificat doit être établi moins de 6 mois avant le déroulement des épreuves. La date limite de transmission du certificat médical est fixée au **jeudi 1^{er} octobre 2026** ;

Tout dossier incomplet sera refusé.

L'attention du candidat est appelée sur le fait que la vérification des conditions requises pour concourir peut intervenir jusqu'à la date de nomination du lauréat.

Chaque candidat est par conséquent invité à vérifier, en amont des épreuves, qu'il remplit bien les conditions pour concourir et pour être nommé en cas de réussite.

La nomination en qualité de fonctionnaire stagiaire sera donc subordonnée à l'éligibilité de chaque candidat à se présenter au concours.